

Association Suisse de Footgolf

# Swiss Footgolf Cup 2020

Coupe de Suisse en matchplay individuel



ASFG  
Février 2020



## Table des matières

Swiss Footgolf Cup – Matchplay en individuel .....	2
Règlement de la compétition « Swiss Footgolf Cup » .....	2
Le Match Play, définition .....	2
Format de la compétition .....	2
1) Phase de groupe .....	2
Clôture de la phase de groupe .....	3
Cas particuliers : .....	3
En cas d'égalité .....	3
En cas d'égalité <b>après 18 trous</b> : .....	3
En cas d'égalité <b>au classement</b> : .....	3
Points distribués lors de chaque matchplay .....	3
2) Phase finale .....	3
En cas d'égalité après 18 trous : .....	4
Frais d'inscription et récompenses : .....	4
Transmission des résultats .....	4
Règlement de jeu .....	4
Règles internationales FIGG .....	4
Penalty putt .....	4



## Swiss Footgolf Cup – Matchplay en individuel

### Règlement de la compétition « Swiss Footgolf Cup »

#### Le Match Play, définition

Contrairement au stroke-play, qui a pour unité le coup, l'unité de score du match-play est le trou.

Un point peut être gagné à chaque trou.

Le joueur qui a le plus petit score sur un trou gagne un point.

Si les deux joueurs ont joué le même nombre de coups, alors le trou est considéré comme partagé, aucun point n'est distribué.

Une partie jouée en match-play n'oppose que deux adversaires.

Au début du jeu, les points sont à zéro.

Tous les matchs se jouent sur 18 trous.

NB : Afin de pouvoir prendre en compte le « hole average » à la fin de la phase de groupe, les matchs doivent tous être terminés (18 trous joués, peu importe le score).

#### Format de la compétition

##### Deux catégories :

##### **Hommes (Seniors compris)**

De 32 à 64 joueurs selon le nombre d'inscrits, puis, en fonction, le nombre de groupes et de joueurs par groupe seront déterminés. Deux joueurs par groupe seront qualifiés pour la phase finale à élimination directe (16<sup>ème</sup> ou 8<sup>ème</sup> de finale selon le nombre de groupe)

Entre 8 et 16 « têtes de série » seront désignées selon le classement du Swiss Footgolf Tour 2019, un tirage au sort aura lieu avec le reste des joueurs. Chaque joueur aura donc 3 ou 4 matchs minimum à jouer.

##### **Femmes**

2 groupes de 4 à 5 joueuses. Deux joueuses par groupe seront qualifiées pour les demi-finales tandis que les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> s'opposeront pour un match de classement.

Les joueurs auront le choix de la date et du parcours ils doivent simplement respecter le délai et jouer 18 trous. Le joueur qui « recevra » aura la priorité sur le choix du parcours. Les matchs ne pourront pas être arrangés pour se dérouler lors d'une manche de championnat.

#### 1) Phase de groupe

Cette année, nous vous offrons la possibilité de jouer les matchplays des phases de groupe, seizième/huitième et quart lors de la reconnaissance d'une étape ou après la fin de celle-ci.

NB: *Il est évidemment toujours possible de se mettre d'accord pour jouer un matchplay lors d'un autre moment selon accord entre les 2 joueurs.*

*Il est également possible de jouer un match lors de la reconnaissance d'un tournoi à l'étranger.*



### Occasions pour planifier ses matchplays :

**4 avril** : Locarno (matin)  
**21 mai** : Serves (matin)  
**6 juin** : Lausanne (matin)

### Clôture de la phase de groupe

Toutes les rencontres de la phase de groupe doivent être jouées jusqu'au **7 juin 2020**. A cette occasion, l'ASFG convoquera les joueurs ayant encore un ou plusieurs matchplays à jouer, le 7 juin à Lausanne. Le joueur absent perdra l'ensemble de ses matchplays (y compris ceux déjà joués).

### Cas particuliers :

- En cas d'impossibilité s'accorder pour une date, veuillez nous contacter sur [info@swissfootgolf.ch](mailto:info@swissfootgolf.ch) afin de trouver une solution
- Un joueur blessé et n'ayant pas joué tous ses matchplays, perdra l'ensemble de ses matchs par forfait (y compris ceux déjà joués)

### En cas d'égalité

#### En cas d'égalité après 18 trous :

Les deux joueurs prennent un point et doivent procéder à un « *penalty putt* ». Le gagnant obtient un point supplémentaire.

#### En cas d'égalité au classement:

Si des joueurs terminent la phase de groupe avec le même total de points, ils seront départagés selon les critères suivants :

- 1) La confrontation directe.
- 2) Le «hole-average » (Nombre de trous gagnés – Nombre de trous perdus).
- 3) Le nombre de trous gagnés.
- 4) *Penalty putt* (si impossible à organiser dans les délais, critère 5)
- 5) Tirage au sort

### Points distribués lors de chaque matchplay

**3 points** seront octroyés par **match gagné**  
**2 points** en cas d'égalité après 18 trous pour **gagnant du *penalty putt***  
**1 point** en cas d'égalité après 18 trous pour le **perdant du *penalty putt***  
**0 point** en cas de **défaite**

## 2) Phase finale

**16<sup>ÈME</sup>, 8<sup>ÈME</sup> & Quart de finale**

**29 août**: Nax (matin)



Les **16<sup>ème</sup>** et **8<sup>ème</sup>** de finale et le **quart de finale** devront être joués avant le **30 août**.

**Demi-finales** : avant le **20 septembre**

**Finale et la petite finale** : Convocation le **17 octobre** lors de la reconnaissance de la finale, lieu à confirmer.

**En cas d'égalité après 18 trous :**

Les deux joueurs doivent procéder à un « *penalty putt* ». Le gagnant obtient sa qualification pour le tour suivant, le perdant étant définitivement éliminé de la compétition.

### Frais d'inscription et récompenses :

**Inscription** : 10 CHF par joueur

#### Délai :

Les joueurs ont jusqu'au **1<sup>er</sup> mars 2020** pour s'inscrire via leur club.

#### Prize Money :

Les 4 premiers se partageront entièrement les gains selon le barème suivant :

**Top 4 payé** : 1<sup>er</sup> = 50%, 2<sup>ème</sup> = 30%, 3<sup>ème</sup> = 15 %, 4<sup>ème</sup> = 5%

Exemple :

Si 40 joueurs (400 CHF) : 1<sup>er</sup> = 200 CHF, 2<sup>ème</sup> = 120 CHF, 3<sup>ème</sup> = 60 CHF, 4<sup>ème</sup> = 20 CHF

NB : Il va de soi qu'en plus des frais d'inscriptions les joueurs devront s'acquitter du droit d'entrée des parcours (*greenfees*)

### Transmission des résultats

Merci de nous envoyer les résultats des matchplays par email à [info@swissfootgolf.ch](mailto:info@swissfootgolf.ch).

## Règlement de jeu

### Règles internationales FIFG

Le Swiss Footgolf Tour applique le règlement FIFG 2018 : <http://www.fifg.org/rules.html>

### Règles locales

Selon le parcours joué, des règles locales seront ajoutées et appliquées.

### Penalty putt

Le joueur ayant gagné le dernier point distribué **choisit l'emplacement** depuis lequel sera joué le penalty putt (environ 10 mètres).

Un tirage au sort est effectué et le gagnant décide du joueur qui commence. Ensuite, **5 putts** sont effectués en alternance.

**En cas d'égalité après les 5 putts**, le principe de la **mort subite** s'applique jusqu'à qu'un vainqueur soit désigné.